



A l'occasion des 20 ans du génocide des Tutsi au Rwanda, l'association Survie,
dans le cadre de sa campagne

20 ANS D'IMPUNITÉ
LA FRANCE COMPLICE DU GENOCIDE DES TUTSI AU RWANDA

Organise le **25 mars**, à l'invitation de monsieur le député Noël Mamère,
au Palais Bourbon, un colloque intitulé

20 ANS APRES LE GENOCIDE DES TUTSI
AU RWANDA,
LA FIN DE L'IMPUNITÉ ?

Accueil 9h - 9h30

Introduction - Les enjeux de l'impunité

L'impunité et la perpétuation du crime. Exemple de l'impunité au Rwanda des années 60 à début 94.

Par Marcel Kabanda (sous réserve)

Thématique 1 - 1994-2013 : l'impunité accordée par la France aux génocidaires - 1h30

- *Exfiltration et mise à l'abri des génocidaires pendant et après le génocide* par Jacques Morel
- *Présence dans l'impunité de génocidaires en France pendant 20 ans* par Alain Gauthier
- *La France et le TPIR* par Raphaëlle Maison

Thématique 2 - Brouillard et contre-feux médiatiques - 1h30

- *L'affaire Bruguière* par Philippe Braeways
- *Rwanda : entre fantasmes et désinformation* par Jean-François Dupaquier
- *La "bienveillance" de la France envers les FDLR* par Colette Braeckman

Pause déjeuner 13h - 14h30

Thématique 3 - 1994 - 2013 : les complices n'ont pas été inquiétés - 1h30

- *Panorama des complicités oubliées* par Jean-Luc Galabert
- *Affaire Barril : ce que l'Etat français savait* par François Cretollier

Thématique 4 - Des procès et des lois : avancées et inquiétudes - 1h30

- *Des avancées et des inquiétudes : aspects politiques* par Laurence Dawidowicz
- *Le "choix" par la justice du droit applicable, la loi française et l'impunité* par Patrick Baudoin

Conclusion – Association Survie

Fin : 18h

Inscriptions (obligatoires) auprès de Julien Moisan julien.moisan@survie.org avant le 23/03.